



Actualisé le 01/12/25

**ORGANISME DE FORMATION EN SECURITE PRIVEE, SECURITE INCENDIE,
SURETE MARITIME ET SECOURISME**

APS TITRE 3 – OVT TITRE 4 – DIRIGEANT Titre 5 - SST - FORMATIONS INCENDIE-SSIAP 1 - 2 et 3
Manipulation et utilisation Extincteur - Evacuation

Formation SECURITE :

**DIRIGEANT D'ENTREPRISE de SECURITE
et de SÛRETE PRIVEE**

D3SP TITRE 5

Durée : 251H

Référentiel pédagogique DGESP TITRE 5

TITRE NOUVELR enregistré au RNCP le 26 janvier 2022 au Niveau 5 - Nomenclature européenne : niveau 5 ; Code de spécialité (NSF) : 344t

RNCP 38139

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470FInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

Public	4 stagiaires minimum et 12 maximum	Durée totale	120 heures en E-learning + 124 heures en présentiel + 7 heures d'examen soit 251 heures au total
---------------	------------------------------------	---------------------	--

Obligations Réglementaires	<p>Les activités privées de sécurité sont encadrées par le Code de la Sécurité Intérieure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code de la Sécurité, partie réglementaire, Livre VI, Titre 1er, Chapitre II, Section 4 "Aptitude professionnelle des exploitants individuels, des dirigeants, des gérants et des employés" exerçant des activités privées de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds, de protection physique des personnes et de protection des navires. Sous-section 1 - Article R612-24 : "Les exploitants individuels, les dirigeants et les gérants ainsi que les employés des entreprises exerçant l'une des activités mentionnées à l'article L.611-1 du présent code justifient de leur aptitude professionnelle..." - Arrêté du 1^{er} septembre 2025 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité - Les candidats souhaitant exercer l'activité de dirigeant ou actionnaire d'entreprise de sécurité privée ou responsable d'un service interne de sécurité doivent donc justifier de leur aptitude professionnelle par la détention d'une certification spécifique. - La loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés et les décrets associés
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des savoirs de base (informatique, français et capacité rédactionnelle) - Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français + avoir la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit + savoir effectuer des calculs de base - Être majeur - L'agrément dirigeant repose sur une condition de nationalité. Il peut être délivré aux personnes de nationalité française, aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et aux ressortissants d'un État ayant conclu une convention bilatérale avec la France (Algérie, Andorre, États-Unis, Gabon, Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, République du Congo, Suisse, Canada, République centrafricaine, Mali, Sénégal, Togo). - La délivrance de l'agrément dirigeant est soumise à une condition de moralité. <p>Le processus d'examen de la demande de titre inclut notamment une enquête administrative durant laquelle sont consultés les fichiers TAJ, FPR et B2. Cette enquête permet de vérifier que le demandeur n'a pas commis d'actes incompatibles avec l'exercice d'une activité privée de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience professionnelle dans le secteur de la sécurité privée souhaitée - Personnes en situation de handicap : Dans le cadre de notre offre de formation accessible au public en situation de handicap, un certificat médical est obligatoire avant l'entrée en formation afin de correspondre aux exigences du métier, qui demande que tous les indicateurs de certification soient validés.
Objectifs :	A l'issue de la formation, le titulaire du Titre de DIRIGEANT D'ENTREPRISE DE SECURITE et de SÛRETE PRIVEE exercera ses fonctions de dirigeant, gérant, actionnaire d'une société de sécurité privée ou de gardiennage ou responsable d'un service interne de sécurité. Il encadrera ses équipes, l'administratif, le commercial et la réponse aux appels d'offres, le recrutement, le management. Il gérera aussi les aspects logistiques et financiers ainsi que le suivi des documents comptables.
Cas de dispenses	<p>Candidature individuelle : justifier de l'expérience, participation à la dernière semaine de formation avant l'examen, réussite aux évaluations préalables à l'examen, préparation d'un dossier professionnel à présenter à l'oral devant le jury.</p> <p>Validation des Acquis de l'Expérience : Avoir exercé en qualité de Gérant, Directeur ou Responsable d'une société de sécurité et de gardiennage ou en tant que Gérant, Directeur ou Responsable d'un Organisme de Formation en Sûreté, Sécurité ou Sécurité Incendie (en secteur privé ou public) pendant 3 ans minimum. CNAPS en cours de validité. Livret 1 et 2 validés. Préparation d'un projet professionnel à rendre avec le Livret 2. Entretien devant le jury destiné à compléter et expliciter les informations contenues dans le dossier que le candidat a rédigé et à vérifier l'authenticité de ses déclarations. La validation des Acquis, par le jury, peut être totale ou partielle.</p>
Moyens pédagogiques	<p>Cours dirigés en ligne et théoriques en salle avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Préparation, sous forme de TP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise de sécurité privée. - d'une réponse à un appel d'offre - d'un entretien de management. <p>Supports Power Point, vidéos, ordinateurs. Support pédagogique destiné à chaque stagiaire. Evaluations à chaque fin de module.</p>

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470FInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/0/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE minimale	Réalisable à distance
Modules juridiques	Droit du travail	Maîtriser les connaissances relatives au contrat de travail	Connaître les règles d'embauchage et de rupture du contrat de travail.	8 heures	OUI
			Connaître les conditions de conclusion du contrat de travail.	4 heures	OUI
		Connaître la réglementation pénale en droit du travail	Connaître les infractions en matière du droit du travail.	4 heures	OUI
		Connaître la réglementation applicable aux conditions de travail	Connaître la réglementation des conditions de travail.	4 heures	OUI
			Connaître les règles de représentation du personnel.	4 heures	OUI
			Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.	4 heures	OUI
			Connaître les acteurs institutionnels.	4 heures	OUI
		Connaître les rapports collectifs du travail	Connaître la réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise.	4 heures	OUI
		Analyser des cas	Rupture du contrat et accident du travail notamment.	4 heures	OUI
	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	Maîtriser : - le contexte et la logique du livre VI ; - l'architecture d'ensemble ; - les conditions d'accès à la profession (moralté et aptitude professionnelle) ; - le principe d'exercice exclusif ; - le principe de neutralité ; - la détention et usage des armes ; - le port des uniformes et insignes ; - les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ; - les spécificités des services internes ; - le régime de la carte professionnelle et les téléservices ; - les sanctions afférentes au non-respect de ces dispositions.	12 heures	OUI

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470FInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/0/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 -tlfag97@gmail.com

	Connaître les dispositions utiles du code pénal	<p>Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; - la non-assistance à personne en danger ; - l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; - l'usurpation de fonctions ; - l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; - l'appropriation frauduleuse ; - le fonctionnement des juridictions pénales. 	12 heures	OUI
	Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	<p>Connaître la législation relative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect de la vie privée ; - au respect du droit de propriété ; - aux juridictions civiles ; - à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). 	4 heures	OUI
	Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée	<p>Rapport de la sécurité privée et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la réglementation des services à la personne ; - de la réglementation des installations classées et des habilitations nécessaires à leur accès. 	4 heures	OUI
	Respecter la déontologie professionnelle	<p>Respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le secret professionnel ; - les principes déontologiques ; <p>être averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques qui y sont associées.</p>	4 heures	OUI
	Maîtriser l'environnement institutionnel	<p>Connaître le rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du ministère de l'intérieur ; - du directeur des entreprises et partenariats de sécurité et des armes ; - du préfet ; - du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS). 	4 heures	OUI
	Maîtriser la réglementation relative à l'acquisition, la détention, l'importation, le transport et la conservation des armes	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes catégories d'armes et autorisations administratives nécessaires pour mettre à disposition des agents privés de sécurité les armes mentionnées à l'article R. 613-3 du code de la sécurité intérieure ; - les conditions et modalités d'acquisition, de détention, d'importation, de transports et de conservation des armes autorisées (notamment nombre d'armes et de munitions autorisées, conditions de traçabilité des armes). 	4 heures	OUI

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470Flnd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/0/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 -tlfag97@gmail.com

Connaissances stratégiques	Connaître le positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité	Rôle des forces de sécurité publique d'Etat	<p>Maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le schéma de la chaîne pénale complète (justice, pénitentiaire) ; - les grandes missions (sécurité générale, investigation, maintien de l'ordre, renseignement) ; - les autres domaines de la sécurité : défense, douanes ; - l'organisation des forces de sécurité publique (police et gendarmerie nationales) ; - les compétences territoriales en matière de sécurité ; - personnels (statuts, corps et grades). 	8 heures	NON
		Connaître le rôle de la police municipale	<p>Savoir quelles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les compétences de la police municipale ; - les relations entre les collectivités territoriales, la police municipale et la sécurité privée. 	4 heures	NON
		Connaissance des phénomènes criminels	<p>Maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les divers outils statistiques ; - l'évolution de la délinquance ; - les incivilités. 	4 heures	NON
		Organisation du secteur de la sécurité privée	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'histoire de la sécurité privée ; - quels sont les personnels concourant à la sécurité privée (effectifs, évolution) ; - la place des entreprises de sécurité privée (nombre, répartition, caractéristiques) ; - les clients de la sécurité privée (caractéristiques, évolution). 	4 heures	NON
		Spécificités par branche	<p>Maîtriser la répartition entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - surveillance humaine (gardiennage et entreprises exerçant avec l'usage de chiens) ; - sûreté aéroportuaire ; - protection physique des personnes ; - télésurveillance ; - transport de fonds ; - agence de recherches privées (uniquement à titre d'information). 	4 heures	NON
		Informations relatives aux métiers de la sécurité incendie	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réglementation sécurité incendie relative aux immeubles de grande hauteur (IGH) et établissements recevant du public (ERP) ; - les qualifications de sécurité incendie et secours à personnes (SSIAP1,2 et 3). 	4 heures	NON
		Formation universitaire et professionnelle	<p>Distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation scolaire et universitaire ; - la formation professionnelle (certificat de 	4 heures	NON

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470FInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/0/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 -tifag97@gmail.com

		en matière de sécurité	qualification professionnelle, titres) ; - les centres de formation, formation professionnelle continue.		
		Evolution et prospective de la sécurité privée	Identifier : - les charges indues ; - les nouveaux secteurs à envisager ; - les évolutions de la sécurité des entreprises, demande sociale de sécurité.	4 heures	NON
		Environnement européen et international	Connaître : - la sécurité privée dans les autres pays européens ; - la directive services ; - la directive en matière de transport de fonds transfrontaliers ; - l'environnement international.	4 heures	NON
Connaissances pratiques	Equipements et techniques en matière de sécurité privée	Connaître les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Connaître les équipements de communication interne fixes, mobiles et embarqués	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Equipements de protection individuelle	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Rondes de surveillance et systèmes de contrôle de rondes	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Equipements de protection mécanique (péphérique et périphérique)	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Equipements de protection électronique	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;	2 heures	NON

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470Flnd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/0/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

		(périphérique, périmétrique et volumétrique) et systèmes d'alarmes.	- le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.		
		Systèmes de contrôle d'accès	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Equipements de sécurité incendie	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
		Evacuations	Gérer : - l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ; - le corpus juridique associé ; - les évolutions technologiques attendues ou potentielles.	2 heures	NON
Gestion administrative et financière	Management de l'entreprise et des moyens	Connaître les modalités de création d'entreprise.	Maîtriser les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier.	6 heures	OUI
		Connaître les modalités de reprise et rachat d'entreprise	Savoir : - le droit applicable en la matière ; - les obligations en matière de succession ; - les obligations pour le repreneur ; - les spécificités liées au domaine de la sécurité privée.	6 heures	OUI
		Connaître les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet	Maîtriser : - la connaissance du marché ; - l'étude concurrentielle ; - le business plan initial et les stratégies de développement.	6 heures	OUI
		Analyser les risques	Savoir : - analyser des risques locaux de l'entreprise (bail, domiciliation, risques afférents, avec chiens, véhicules) ;	6 heures	OUI

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470FInd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/0/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

			- analyser le risque image, de réputation (l'image de la sécurité privée en France).		
		Etudier la stratégie commerciale et marketing	Connaître : - le type de publicité autorisée ; - les moyens de recherche de clients (droit en la matière) ; - l'évolution du secteur de la sécurité privée selon la conjoncture économique.	6 heures	OUI
		Examiner les approches juridiques	Maîtriser : - les formes juridiques des sociétés et conséquences afférentes ; - les statuts fiscal et social des dirigeants ; - les normes et certifications existantes.	6 heures	OUI
		Examiner les approches financières	Gérer : - la comptabilité d'entreprise ; - comprendre les termes et mécanismes financiers.	6 heures	OUI
		Etudier le seuil de rentabilité	Maîtriser les concepts : - de fonds propres ; - de moyens nécessaires pour démarrer l'activité.	6 heures	OUI
		Connaître les aides et prévoyance	Gérer et anticiper les moyens : - d'aides ; - de financement ; - de négociation de prêt ; - d'assurance.	6 heures	OUI
		Maîtriser la communication d'entreprise	Gérer la communication interne et externe et la communication de crise.	6 heures	OUI
Connaissances des marchés	Capacité à répondre à un appel d'offres	Connaissance des donneurs d'ordre publics - droit des contrats administratifs	Connaître : - les différents donneurs d'ordre publics (ministères, préfectures, collectivités territoriales...) ; - les marchés spécifiques et risques associés.	5 heures	OUI
		Connaissance des donneurs d'ordre privé - droit des contrats privés	Connaître : - les variétés des entreprises et clients privés ; - les services internes de sécurité privée et services incendie ; - les marchés spécifiques et risques associés.	5 heures	OUI
		Trouver un appel d'offres	Mener des actions de : - veille ; - dématérialisation des appels d'offres.	5 heures	OUI
		Analyser (d'un	Maîtriser :	5 heures	OUI

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470Flnd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/0/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

	point de vue théorique) un appel d'offres	- la décomposition d'un prix horaire ; - la décomposition du prix d'une prestation/marges.		
	Réceptionner et répondre (d'un point de vue pratique) à un appel d'offres	Savoir : - analyser les besoins ; - conseiller et savoir dire non au client ; - présenter et défendre son offre.	5 heures	NON
	Savoir gérer la relation clientèle	Maîtriser : - le suivi du contrat ; - le processus de sous-traitance ; - les droits du client et donneur d'ordre ; - les avenants au contrat.	5 heures	OUI
	Gérer la rupture de contrat	Gérer : - les cas de rupture ; - les conséquences de la rupture, et notamment ses aspects juridiques.	5 heures	OUI
	Gestion de projet	Par une étude de cas et mise en situation.	5 heures	NON
TOTAL DUREE de la formation suivant référentiel de l'Arrêté du 1^{er} septembre 2025 Annexe 1			244 heures	

EVALUATIONS			
Evaluations de chacun des modules tout au long de la formation	QCU, QCM et questions ouvertes		20 mn
MODALITES EXAMEN FINAL			
<ul style="list-style-type: none"> Bloc 1. Structurer et piloter l'activité de la société de sécurité et de sûreté privée en conformité avec la réglementation et les obligations en vigueur. Bloc 2. Assurer la gestion financière et comptable de la société de sécurité et de sûreté privée. Bloc 3. Piloter la gestion des ressources humaines de la société de sécurité et de sûreté privée. Bloc 4. Assurer le développement commercial de la société de sécurité et de sûreté privée 	<p>QCM théorique contextualisé sur les situations liées à la réglementation et aux obligations en vigueur dans une société de sécurité et de sûreté privée. 30 questions. 67% de bonnes réponses aux QCM contextualisé.</p> <p>Le candidat doit remettre, le jour de l'examen, aux membres du jury, un projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise de sécurité à partir d'un document papier d'une quinzaine de page (police Calibri, taille 12) élaboré en amont de l'examen. Ce dossier comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation administrative, de son entreprise et de son projet, son offre de services, son marché, ses concurrents, et son organisation (métiers, organigramme, politique commerciale, ...) - Le Bilan initial montrant le patrimoine de l'entreprise et ses capacités de financement - Le Business plan prévisionnel sur 3 ans décrivant l'activité de l'entreprise ainsi que les produits et les produits engendrés. - Un exemple de plan de trésorerie prévisionnel sur les 3 premiers mois du démarrage de l'activité. <p>« Entretien oral devant le Jury »</p> <p>A partir d'un cas remis où est présentée une prestation souhaitée par un client avec ses différents postes (équipements, opérations à réaliser ...) le candidat présente à l'oral sa proposition de pilotage des opérations de la société.</p>	45 min Noté / 20 15 mn	

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470Flnd5 du 06/02/2024

Agrément SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20

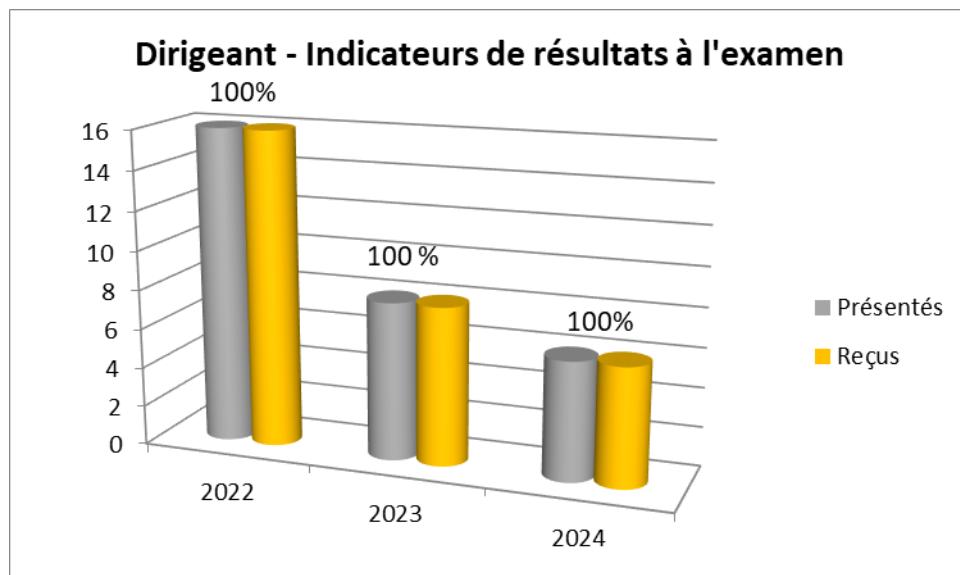
Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

CONDITIONS D'OBTENTION DU TITRE

1. Validation totale : note du projet /20 + Soutenance à l'oral /20 + QCM minimum 12/20. Le candidat doit obtenir une moyenne $\geq 10/20$ en additionnant les notes obtenues dans les 3 disciplines.
2. Validation partielle :
 - a. Disciplines validées restent valables 5 ans
 - b. Disciplines non validées peuvent être obtenues lors des prochaines sessions d'examen

Titre Dirigeant De Société de Sécurité et de Sûreté Privée (D3SP) de niveau 5

CODE RNCP 38139



MOYENNE GLOBALE DES APPRECIATIONS

Moyenne globale

4.9 /5★

Accueil Contenu Formateurs Matériels Accompagnement

4.8/5★ 4.8/5★ 4.8/5★ 5/5★ 5/5★

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe

Agrement CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certification QUALIOPI N°1470FInd5 du 06/02/2024

Agrement SSIAP N° 2101 Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/0/20

Imm Magic3 rue A.Miles 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600046 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlfag97@gmail.com

DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE SECURITE ET DE SURETE PRIVEE - RNCP 36134 – Nouvel R Formation

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>Mandataire social de l'entreprise, le dirigeant de société de sécurité et de sûreté privée en est le représentant légal.</p> <p>A ce titre, il engage la société dans tous les actes de gestion courante et coordonne les fonctions d'encadrement : gestion des ressources humaines, gestion administrative et comptable.</p> <p>Le dirigeant est également responsable de ses actes et devra rendre des comptes aux associés de la société.</p> <p>Dans le cadre de ses responsabilités, le dirigeant est également amené à piloter les actions commerciales, logistiques et opérationnelles.</p> <p>Depuis la Loi La Loi 2021-646 du 25 mai 2022 pour une sécurité globale préservant nos libertés et le décret il n'y a nécessité disposer d'un agrément dirigeant dès lors que sur un établissement, une personne est en responsabilité ou mandatée pour assurer la direction d'une établissement. De ce fait, la totalité des responsables d'établissement secondaires des grandes sociétés ou des ETI, des grosses PME familiales et des services internes de sécurité, sont dans l'obligation de faire passer cette certification à leur responsables d'unités décentralisés, de leurs établissements secondaires, ou de s'organiser pour nommer une personne. Les associés en capitaux des structures, sans responsabilité, n'accomplissant pas d'actes de gestion, ne sont plus dans l'obligation de se déclarer au CNAPS pour obtenir un agrément.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITÈRES D'EVALUATION
Bloc 1. Structurer et piloter l'activité de la société de sécurité et de sûreté privée en conformité avec la réglementation et les obligations en vigueur			
B1A1. Structuration et garantie de conformité des activités d'une société de sécurité et de sûreté privée	<p>B1A1C1. Appliquer l'environnement national réglementé de la sécurité privée en tenant compte du rôle des forces de sécurité publique, des spécificités de la profession par branche et par type de risque, afin d'en tenir compte dans l'exercice de son rôle de dirigeant de société de sécurité et de sûreté privée.</p> <p>B1A1C2. Assumer, dans la mise en place des activités de la société de sécurité et de sûreté, les responsabilités juridiques du statut de mandataire social, de responsable, ou la délégation donnée, en tenant compte du cadre réglementaire relatif à la gestion d'une entreprise commerciale (droit civil, droit du travail, droit des sociétés, droit fiscal) afin d'assurer le respect des législations dans son rôle de responsable de la société face aux actionnaires, partenaires et lois.</p> <p>B1A1C3. Vérifier l'application de la réglementation de la part des collaborateurs pour s'assurer de sa conformité et sécuriser l'entreprise.</p> <p>B1A1C4. Assurer et transmettre la mise à jour des connaissances réglementaires et juridiques en suivant les décrets, lois, circulaires et arrêtés des différentes institutions (ministère de l'Intérieur, préfet, Conseil national des Activités Privées de Sécurité ...) afin d'appliquer et de faire appliquer les modifications des conditions réglementaires appliquées aux sociétés de sécurité privée dans le cadre de la Loi sur la Sécurité Globale, du CSI et cadre légal associé.</p> <p>B1A1C5. Mettre en place les organes de direction de la société de sécurité et de sûreté privée en tenant compte de l'image et des valeurs de l'entreprise, en s'assurant que les diverses réglementations soient connues de tous et en mettant en place des processus et règles de fonctionnement et de communication afin d'assurer une gouvernance sans faille de l'entreprise.</p> <p>B1A1C6. Élaborer le business plan de la société de sécurité et de sûreté privée, et/ou son plan de développement stratégique et leurs actualisations, en tenant compte du marché (positionnement, cible</p>	<p>Par un parcours de formation préalable :</p> <p>QCM théorique contextualisé sur les situations liées à la réglementation et aux obligations en vigueur dans une société de sécurité et de sûreté privée.</p> <p>30 questions</p> <p>Durée : 45 min</p>	<p>B1A1Cr1 à B1A1Cr4 67% de bonnes réponses aux QCM contextualisé</p> <p>B1A1Cr5 à B1A1Cr7. Le business plan proposé par le candidat est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuré et comprend tous les postes d'un business plan, • Basé sur des objectifs SMART et sur des matrices SWOT, • Equilibré et cohérent par rapport au marché.

DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE SECURITE ET DE SURETE PRIVEE - RNCP 36134 – Nouvel R Formation

B1A2. Organisation des opérations d'exploitations des contrats d'une société de sécurité et de sûreté privée	<p>commerciale produit, ressources et charges, rentabilité) et en s'appuyant sur des matrices SWOT ou PESTEL afin de structurer les activités et projets de l'entreprise et permettre la prise de décisions stratégique.</p> <p>B1A1C7. Sécuriser son entreprise de sécurité et de sûreté privée en prévenant les différents risques pouvant l'entraver (réputation, image, risques des matériels, risques des locaux) afin de lui permettre de se développer dans les meilleures conditions.</p> <p>B1A2C1. Organiser et planifier les missions des agents de sécurité et des autres collaborateurs de l'entreprise dans le respect de la réglementation du droit du travail (durée, congé, sécurité) pour répondre à la demande du client et de sa société.</p> <p>B1A2C2. Déterminer et gérer les équipements nécessaires à l'activité des agents de sécurité privée : tenue, matériel d'intervention, de communication, de contrôle (rondier), de traçabilité (main-courante), de sécurité au travail (PTI/DATI) et de gestion de l'exploitation (outil de planification) afin de garantir la qualité et la sécurité des conditions de travail des salariés.</p> <p>B1A2C3. Suivre et apprécier/évaluer la réalisation des opérations menées par les agents de sécurité en réponse au cahier des charges du client et validé dans le contrat signé, tout en appliquant les concepts liés aux libertés publiques en se référant aux textes juridiques, code déontologique et pénal afin d'assurer une prestation conforme à la commande dans le respect des obligations et exigences relatives à la profession.</p>	<p>l'opération par un partenaire financier.</p> <p>Contrôle continu + présentation</p> <p>Durée : 10 min</p>	<ul style="list-style-type: none"> Respectueux du cadre légal quant aux activités ciblées <p>B1A2Cr1 et B1A2Cr2. L'organisation proposée par le candidat présente une répartition et une planification des missions complète et pertinente au regard du nombre de collaborateurs disponibles et des demandes des clients.</p> <p>B1A2Cr2. Le candidat propose une gestion des équipements adaptée aux activités de l'entreprise (typologie des missions menées et volume des missions à assurer). Les équipements de protection individuelle, ronde de surveillance, protection mécanique, etc. sont correctement identifiés et leurs utilisations expliquées de façon satisfaisante.</p> <p>B1A2Cr3. 67% de bonnes réponses aux QCM contextualisés.</p>

DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE SECURITE ET DE SURETE PRIVEE - RNCP 36134 – Nouvel R Formation

<p>B1A3. Pilotage et management des équipes d'une société de sécurité et de sûreté privée</p>	<p>B1A3C1. Suivre et évaluer la production des équipes par le système de délégation, en fonction de leurs différents postes et champs de responsabilités, en s'appuyant sur des rapports d'activités, tableaux de bord et indicateurs de performance, y compris avec la gestion de leurs temps de travail, les temps non facturés, et pour s'assurer de l'atteinte des résultats individuels et par conséquent de la performance générale de l'entreprise.</p> <p>B1A3C2. Mener des réunions d'activité et des entretiens de performance en rapprochant les objectifs individuels et collectifs, des moyens mis en œuvre, des contraintes à dépasser, des ressources mises à disposition pour permettre d'apprécier plus justement les résultats obtenus.</p> <p>B1A3C3. Mettre en œuvre les conditions d'un management collaboratif avec une équipe à distance et/ou sur site en utilisant des outils qui mobilisent l'implication de chacun tout comme l'intelligence collective pour créer la cohésion et l'engagement.</p> <p>B1A3C4. Gérer les situations et personnalités difficiles et conflictuelles au sein de l'entreprise en utilisant des techniques de communication positive à la fois assertive et faisant preuve d'empathie pour restaurer un climat nécessaire à la poursuite des activités.</p> <p>Savoirs associés du bloc 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les juridictions et réglementations générales et particulières des sociétés de sécurité privée (Livre VI, Code du travail, Convention collective, Droits des sociétés ...) • La gouvernance d'une entreprise de sécurité privée • La rédaction d'un business plan • La réglementation des activités d'une société de sécurité privée • Le management des équipes • La gestion des conflits • Les techniques d'entretiens et de réunions 	<p>Etude de cas pratique soutenue à l'oral sur le management des équipes d'une société de sécurité et de sûreté privée.</p> <p>A partir d'un cas remis où est présentée une entreprise avec ses différents services (nombre de collaborateurs, fonctions ...), le candidat présente à l'oral sa proposition de management des équipes de la société.</p> <p>Le candidat tient compte de la problématique de l'entreprise en matière de turn-over, de manque d'implication et de motivation mais aussi de difficultés rencontrées dans le retour des prestations réalisées par les agents de sécurité.</p> <p>Le candidat présente et soutient à l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Son analyse critique du système managérial en cours - Sa proposition d'actions en termes de pilotage et de management pour atteindre les objectifs de performance et d'amélioration des conditions de travail, en vue de plus d'implication et de fidélisation. 	<p>B1A3Cr1. L'organisation proposée par le candidat présente une répartition et une planification des missions complète et pertinente au regard du nombre de collaborateurs disponibles et des demandes des clients. Le taux de non facturation est maîtrisé.</p> <p>B1A3Cr2. Le candidat propose une gestion des équipements adaptée aux activités de l'entreprise (typologie des missions menées et volume des missions à assurer). Les équipements de protection individuelle, ronde de surveillance, protection mécanique, etc. sont correctement identifiés et leurs utilisations expliquées de façon satisfaisante.</p> <p>B1A3Cr3. L'analyse critique formulée par le candidat sur le cas remis permet d'identifier les points sensibles donnant lieu à des propositions d'améliorations.</p> <p>B1A3Cr4. Le candidat élabore des indicateurs de performance pertinents pour suivre et évaluer les activités et les résultats obtenus par les équipes.</p> <p>B1A3Cr5. Les techniques de délégation et de motivation sont</p>
--	--	--	---

DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE SECURITE ET DE SURETE PRIVEE - RNCP 36134 – Nouvel R Formation

		<p>Le candidat est ensuite challengé à l'oral par les membres du jury sur la gestion des relations avec les différents collaborateurs intervenant dans le service, membre de l'équipe et direction de l'entreprise, dans différentes situations contextualisées.</p> <p>Durée : 10 min</p> <p>Via un parcours de VAE : – Description, par écrit, d'au moins trois situations professionnelles réelles présentant respectivement la réalisation d'un business-plan de développement d'un projet de sécurité, du pilotage d'opérations d'exploitation d'une activité de sécurité privée et d'une expérience du management d'une structure de sécurité. Dans cette démarche, le candidat doit démontrer l'acquisition des compétences nécessaires à la gestion d'une société de sécurité privée. – Entretien devant un jury d'une durée de 30 minutes.</p>	<p>intégrées dans sa proposition managériale. L'organisation permet de développer un esprit collaboratif et coopératif au sein de l'équipe.</p> <p>B1A3Cr6. Le candidat montre sa capacité à gérer des situations ou des personnalités difficiles tout en veillant à maintenir ou retrouver un climat positif dans l'équipe. Le candidat prend des décisions argumentées et conformes au droit social en particulier et au cadre légal en général.</p>
--	--	---	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITÈRES D'EVALUATION
Bloc 2. Assurer la gestion financière et comptable de la société de sécurité et de sûreté privée			
B2A1. Gestion comptable, économique et financière de la société de sécurité et de sûreté privée	<p>B2C1. Organiser la fonction comptable de la société de sécurité et de sûreté privée en se basant sur un budget prévisionnel annuel et en fixant des objectifs de développement afin d'assurer la pérennité financière de l'entreprise.</p> <p>B2C2. Mettre en place et/ou valider les outils de suivi de suivi comptable et financier de l'entreprise (tableau de bord mensuel) en s'appuyant sur des outils, logiciels et supports permettant les échanges d'informations entre les différents acteurs de la comptabilité (internes et externes) afin d'assurer une production sécurisée et efficace des tâches.</p> <p>B2C3. Superviser la production des documents comptables et financiers élaborés en vue de la réalisation des états financiers de fin d'année (bilan comptable, compte de résultats, soldes intermédiaires de gestion) afin de vérifier la fiabilité des données liées à la santé de l'entreprise dans le respect des législations associées et permettre d'arbitrer sur des prises de positions financières et fiscales.</p> <p>B2C4. Identifier des solutions d'investissements ou des besoins de financement à partir des états financiers produits, des projets, des budgets calculés afin de relancer, maintenir ou développer l'activité de l'entreprise.</p> <p>B2C5. Identifier des solutions d'aides en général, ou d'optimisation fiscale en termes d'économie d'impôts, ou d'opportunités proposées par les administrations, afin d'améliorer la trésorerie et accroître le niveau de rentabilité de l'activité.</p>	<p>Par un parcours de formation préalable :</p> <p>Etude de cas pratique et QCM contextualisé : supervision de l'organisation comptable d'une société de sécurité et de sûreté privée.</p> <p>A partir d'un cahier des charges remis au candidat, celui-ci analyse et vérifie la fiabilité de l'ensemble des informations contenues dans le cas pratique (business plan, états financiers, bilan comptable, compte de résultat, propositions fiscales) afin d'identifier et de dégager des objectifs d'optimisation de la gestion de l'entreprise (outils de suivi, optimisation fiscale, solutions d'investissement/financement) de la société étudiée.</p> <p>Le candidat vérifie un exemple de facture sur une prestation de sécurité, à partir des éléments donnés dans l'étude afin d'identifier les différentes anomalies.</p> <p>Devoir sur table</p> <p>Durée : 30'</p>	<p>B2Cr1. Le candidat analyse l'ensemble des documents financiers (business plan, bilan comptable, compte de résultat). Il identifie correctement les facteurs pouvant impacter la santé de l'entreprise (charges fixes, charges variables, seuil de rentabilité, délai de paiement, solvabilité des clients, vitesse de rotation des stocks, charges de personnel, financements du BFR, etc...).</p> <p>B2Cr2. Le candidat propose des arbitrages par rapport au business plan et au budget prévisionnel permettant d'améliorer les résultats financiers (productivité, rentabilité, financement, ...).</p> <p>B2Cr3. Le candidat propose des processus de suivi de la gestion comptable sécurisant et fiabilisant les données de l'entreprise ainsi que les déclarations obligatoires (TVA, sociales, fiscales). Il propose également des supports et des moyens permettant la communication</p>

DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE SECURITE ET DE SURETE PRIVEE - RNCP 36134 – Nouvel R Formation

	<p>Savoirs associés du bloc 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion comptable d'une société de sécurité et de sûreté privée • Les optimisations fiscales • Les solutions d'investissement et de financement 	<p>Afin de vérifier les compétences du candidat en termes de gestion comptable d'une société de sécurité et de sûreté, celui-ci répond à un QCM contextualisé de 6 questions.</p> <p>QCM : 10'</p> <p>Via un parcours de VAE :</p> <p>– Description, par écrit, d'au moins une situation professionnelle réelle présentant la réalisation d'un business-plan de développement d'un projet de sécurité, du pilotage d'opérations d'exploitation d'une activité de sécurité privée et d'une expérience du management d'une structure de sécurité.</p> <p>Dans cette démarche, le candidat doit démontrer l'acquisition des compétences nécessaires à la gestion financière et comptable d'une société de sécurité</p> <p>– Entretien devant un jury d'une durée de 30 minutes.</p>	<p>interne et externe des équipes comptables.</p> <p>B2Cr4. Les décisions de d'optimisations proposées par le candidat sont cohérentes avec la situation de l'entreprise et le business plan prévisionnel remis. Le candidat dégage des solutions d'investissements et des besoins de financements cohérents avec les états financiers remis et des ressources de l'entreprise.</p> <p>B2Cr5. Le candidat identifie les optimisations fiscales les plus pertinentes parmi celles proposées, il justifie convenablement son choix.</p> <p>B2Cr6. Le candidat a identifié les anomalies de la facture et les a corrigées correctement.</p> <p>Le candidat répond à un QCM de 6 questions contextualisées. Il doit répondre correctement à 4 questions sur 6.</p>
--	---	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

Bloc 3. Piloter la gestion des ressources humaines de la société de sécurité et de sûreté privée

<p>B3A1. Gestion du personnel de la société de sécurité et de sûreté privée</p>	<p>B3A1C1. Définir et mettre à jour la politique salariale de l'entreprise en tenant compte des différents facteurs pouvant impacter les rémunérations et avantages sociaux pour répondre aux obligations réglementaires et utiliser ce levier comme clé de motivation auprès des collaborateurs.</p> <p>B3A1C2. Assurer la gestion des contrats de travail du personnel de leur embauche jusqu'à leur sortie de l'entreprise en veillant à sécuriser les différents documents administratifs (fiches de paie, contrats, ...), en respectant les obligations réglementaires relatives au droit du travail (durée du travail, congés, sécurité, conditions de travail, etc.), en demandant les autorisations requises au métier (aptitudes professionnelles) et en garantissant l'ensemble des démarches administratives associées (représentation du personnel, URSSAF, CRAM...) pour garantir le respect des législations.</p> <p>B3A1C3. Réaliser des entretiens annuels d'évaluations auprès des collaborateurs de l'entreprise en tenant compte de leurs objectifs et résultats pour permettre le suivi des parcours professionnels.</p>	<p>Par un parcours de formation préalable :</p> <p>Etude de cas pratique et QCM : Supervision et le pilotage des ressources humaines d'une société de sécurité et de sûreté privée.</p> <p>A partir d'un cahier des charges remis au candidat concernant la gestion des ressources humaines d'une société de sécurité et de sûreté, celui-ci analyse l'ensemble des informations contenues dans le cas pratique et propose dans un premier temps une politique salariale de gestion du personnel (rémunération, gestion des contrats, plan de formation).</p> <p>- Le candidat vérifie une déclaration d'embauche type d'un agent de sécurité afin d'en relever les anomalies.</p> <p>- Le candidat vérifie un contrat de travail type d'un agent de sécurité afin d'en relever les anomalies.</p> <p>Devoir sur table Durée : 30 min</p>	<p>B3A1Cr1. Le candidat propose une politique de rémunération adaptée aux ressources financières de l'entreprise et aux objectifs de fidélisation des collaborateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération fixe • Rémunération variable • Avantages sociaux et primes diverses <p>B3A1Cr2. Le candidat connaît les principales obligations et réglementations légales liées à la vie professionnelle en entreprise des salariés (contrat de travail, bulletin de paie, rupture de contrat, document unique, plan, de prévention ...).</p> <p>B3A1Cr3. Le candidat intègre dans sa gestion du personnel les entretiens obligatoires (annuels, professionnels) et crée le lien avec le plan de développement des compétences.</p>
<p>B3A2. Gestion des compétences des salariés de la société de sécurité et de sûreté privée</p>	<p>B3A2C1. Réaliser des entretiens professionnels auprès des collaborateurs de l'entreprise en tenant compte des opportunités de progression professionnelles pour identifier les besoins en termes de développement de compétences.</p> <p>B3A2C2. Élaborer un plan de développement des compétences en accord avec les obligations relatives à l'exercice de la profession et en recherchant son optimisation financière pour assurer la formation continue des agents de sécurité privée dans les meilleures conditions.</p>		<p>B3A2Cr1. Le plan de développement des compétences proposé par le candidat est correct et comprend :</p>

<p>B3A3. Gestion des obligations en matière de sécurité au travail et de RSE</p>	<p>B3A3C1. Mettre en place une démarche qualité des documents RH, en collaboration avec les services associés, afin de vérifier la rédaction et la conformité, par rapport aux réglementations en vigueur, des registres obligatoires de la gestion du personnel (document unique, plan de prévention, médecine du travail, CSE ...).</p> <p>Savoirs associés du bloc 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La politique salariale de l'entreprise • Les instances gouvernementales • Le plan de développement des compétences 	<p>Afin de vérifier les compétences du candidat en termes de gestion des ressources humaines d'une société de sécurité et de sûreté, celui-ci répond à un QCM contextualisé de 6 questions.</p> <p>QCM : 10 min</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le recueil des besoins en compétence collectif et individuel • Un budget optimisé et cohérent par rapport aux objectifs et ressources de l'entreprise <p>B3A3Cr1. Le candidat a correctement relevé les anomalies de la DPAE.</p> <p>B3A3Cr2. Le candidat a correctement relevé les anomalies du contrat de travail.</p> <p>B3Cr7. 67% de bonnes réponses au QCM (4 bonnes réponses sur 6 questions contextualisées).</p>
---	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>
		MODALITES D'EVALUATION
		CRITÈRES D'ÉVALUATION

Bloc 4. Assurer le développement commercial de la société de sécurité et de sûreté privée

<p>B4A1. Développement de l'activité commerciale et marketing d'une société de sécurité et de sûreté privée</p>	<p>B4C1. Analyser le marché de l'entreprise en identifiant les besoins du public cible et en se positionnant par rapport à la concurrence afin d'en tenir compte dans l'élaboration de la stratégie commerciale.</p> <p>B4C2. Décliner la stratégie commerciale en objectifs opérationnels à travers l'élaboration d'un plan marketing et digital (produit, prix, communication, distribution) en identifiant les ressources nécessaires à son déploiement (logistiques, financières, humaines, formation) pour permettre le développement de l'activité de la société.</p> <p>B4C3. Mettre en œuvre les actions de la stratégie commerciale en répartissant les tâches et objectifs auprès de l'équipe et en s'appuyant sur des outils de suivi de la performance (indicateurs, tableaux de bord, plannings, rapports d'activité) pour atteindre les résultats attendus.</p> <p>B4C4. Mettre en place une veille commerciale en surveillant les différentes plateformes d'appel d'offres (plate-forme des achats de l'Etat, plateformes de dématérialisation ...) et en s'appuyant sur des alertes afin de trouver des appels d'offres public et privée sur le marché.</p> <p>B4C5. Superviser les réponses aux appels d'offres (publics ou privés), réalisées à partir des cahiers des charges proposés, en vérifiant la qualité des dossiers argumentés, composés de la présentation de l'entreprise ainsi que des solutions apportées, afin de décrocher des contrats et pérenniser l'activité de l'entreprise.</p> <p>B4C6. Mettre en œuvre un suivi régulier des clients en utilisant des newsletter, promotions et demande de feedback afin de suivre les nouveaux besoins du client et créer une fidélisation et des recommandations actives.</p> <p>B4C7. Contrôler l'élaboration des contrats commerciaux en mettant en place une démarche qualité et une politique RSE afin de sécuriser leur élaboration et leur conformité par rapport aux obligations légales.</p>	<p>Par un parcours de formation préalable :</p> <p>Etude de cas pratique : pilotage et développement et de la gestion commerciale d'une société de sécurité et de sûreté privée.</p> <p>A partir d'un cahier des charges remis au candidat concernant la gestion commerciale d'une société de sécurité et de sûreté, celui-ci analyse l'ensemble des informations contenues dans le cas pratique et propose la définition et la mise en place d'une stratégie commerciale, visant obtenir le marché.</p> <p>Le candidat analyse ensuite un dossier de réponse à un appel d'offre ainsi qu'un devis commercial par rapport à une demande exprimée.</p> <p>Devoir sur table</p> <p>Durée : 30 min</p> <p>Via un parcours de VAE :</p> <p>– Description, par écrit, d'au moins une situation professionnelle réelle présentant la réalisation d'une démarche commerciale et/ou de la réponse à une consultation de sécurité privée.</p> <p>Dans cette démarche, le candidat doit démontrer l'acquisition des</p> <p>B4Cr1. Le candidat repère et met en évidence les informations essentielles au diagnostic de l'environnement de l'entreprise dans le but de concevoir sa stratégie commerciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marché • Concurrence • Public • Etc. ... <p>B4Cr2. La stratégie commerciale proposée est construite sur les 4P du marketing MIX et intègre la dimension digitale dans les canaux de communication utilisés par segment de marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produit/service • Prix • Place/Public cible • Promotion <p>Les objectifs opérationnels sont clairement expliqués et correctement attribués aux différentes équipes.</p> <p>B4Cr3. La stratégie commerciale comprend aussi un système de suivi des clients permettant de suivre leurs niveaux de satisfaction.</p>
--	---	--

	<p>B4C8. Répondre aux besoins de nouveaux clients malgré le manque de disponibilité des agents de sécurité et en identifiant les besoins en recrutement et/ou formation pour assurer la réalisation de futurs contrats commerciaux et ainsi développer le volume d'activité.</p> <p>B4C9. Améliorer la stratégie commerciale en fonction des résultats obtenus en collaboration avec les services commerciaux, en optimisant les volumes, les moyens commerciaux, les forces de ventes afin de rechercher des marges plus élevées.</p> <p>Savoirs associés du bloc 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le pilotage de la gestion commerciale et marketing • La stratégie commerciale • Les appels d'offres et le marché des services de sécurité privée 	<p>compétences nécessaires à la gestion commerciale d'une activité de sécurité privée.</p> <p>– Entretien devant un jury d'une durée de 30 minutes.</p>	<p>Il est pertinent au regard de la recherche de nouveaux besoins et de fidélisation. Le candidat propose un système de newsletter, de promotions, de vente privée, meeting, etc...</p> <p>B4Cr4. Le dossier de réponse à un appel d'offres est correctement analysé par le candidat. Il repère les points pouvant fragiliser le dossier comme les points pouvant au contraire le valoriser (services, prix, création de valeur ...).</p> <p>B4Cr5. Le candidat propose une démarche qualité lors de la rédaction des contrats commerciaux permettant de vérifier la présence des clauses obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligations de moyens ou de résultats • La mission à effectuer et ses délais • La caractéristique des locaux • Les règles de fonctionnement • Les moyens humains et matériels utilisés <p>B4Cr6. Le candidat supervise le devis commercial de façon à le rendre précis, structuré et intégrant les mentions attendues.</p>
--	--	---	--